



Lettre d'information municipale – Juin 2021



Le budget présenté dans cette lettre traduit le dynamisme de notre commune, affiché déjà depuis plusieurs décennies. Mais ce dynamisme, en particulier pour l'investissement, ne se fait pas au-delà de nos capacités financières. Ainsi la dette par habitant n'est que de 226 €/habitant, soit cinq fois moins que la moyenne nationale. Les projets les plus importants pour 2021 (et 2022 en partie) concerneront les travaux d'aménagements de nos voiries pour sécuriser et favoriser les mobilités douces, économiser l'énergie de nos locaux et développer les énergies renouvelables. Dans cette lettre vous verrez par exemple ce qui va être réalisé pour améliorer la sécurité des arrêts de bus scolaires aux abords des routes départementales ou l'aménagement des parkings autour de l'école et de la mairie. Notre dynamisme communal c'est aussi l'aide apportée à l'organisation de la vaccination contre la COVID-19. Pour certains sujets problématiques notre action est parfois limitée : notamment lorsqu'un éleveur de « Chez Lovat » subi une attaque de loups sur son troupeau de brebis. Je veux rappeler ici l'importance de conserver une agriculture non intensive et pastorale, garante de la protection de notre environnement et de nos paysages actuels.

Un moment important fin juin sera celui des élections départementales et régionales. Elles se dérouleront exceptionnellement dans la salle d'activités de notre école avec un bureau de vote pour chacune des élections. Je vous souhaite de passer un très bel été.

Gérard MERLIN, Maire de Lescheraines

TRAVAUX ET EQUIPEMENTS

Remplacement de la station d'épuration de la base de loisirs :



En allant à la base de loisirs, vous avez pu constater la présence d'un chantier le long de la route d'accès et aux abords du ponton du plan d'eau de baignade. Ce chantier correspond à la réalisation d'un poste de refoulement des eaux usées de la base de loisirs et à la création d'une canalisation reliant ce poste au réseau principal d'assainissement de la commune à la station d'épuration (située dans la zone d'activité de La Madeleine). Ces travaux sont réalisés et financés par Grand Chambéry qui a la compétence de l'assainissement. L'installation sera mise en service fin juin. La station d'épuration de la base de loisirs datant des années 80 devenue obsolète, sera ensuite déconstruite. L'objectif de ces travaux est de contribuer à la protection de la qualité de l'eau du Chéran.

Travaux de voirie

Les parkings aux abords de l'école et de la mairie vont être aménagés avec une extension modérée du nombre de places pour répondre à la demande tout en respectant l'environnement en particulier par l'usage d'un revêtement perméable. Les très fortes pluies du 29 janvier et du 16 mai 2021 ont occasionné une saturation du réseau de collecte des eaux pluviales au village de la Pallud et provoqué des dégâts. Des travaux d'aménagement du réseau permettront de réduire le risque. L'ensemble de ces travaux (parkings et réseau pluvial) seront réalisés par Eiffage pour un coût de près de 30 000 €. Le hameau de « Chez Poncier » connaît également un problème d'inondation lors d'évènements pluvieux intenses. Une étude a été réalisée et les travaux préconisés sont prévus en automne.

Sécurisation des arrêts de bus scolaires

Certains des arrêts de bus situés dans nos hameaux, aux abords des routes départementales, ne garantissent pas une sécurité satisfaisante pour les enfants lors de l'attente ou de la dépose. Nous avons été, à juste titre, interpellés par les parents et riverains, inquiets de cette situation pour trois arrêts : les abords du Centre Equestre, « Chez Rossillon » et « Chez Lovat ». Après échanges et réunions avec des riverains, des parents et Grand Chambéry, ces trois zones d'arrêt vont être aménagées dans le but d'améliorer leur sécurisation. Grand Chambéry prendra en charge l'agrandissement ou la réalisation des aires d'attente ainsi que



les dispositifs de signalisation ou protection nécessaires (balises, peintures, barrières). La commune procédera à l'installation d'éclairages autonomes (solaires) pour les arrêts non éclairés ainsi qu'à l'installation de figurines d'enfants pour un montant total d'environ 10 000 €. Nous espérons réaliser ces aménagements pour la prochaine rentrée scolaire de septembre.

Fauche et tontes raisonnées sur les prairies et espaces verts communaux

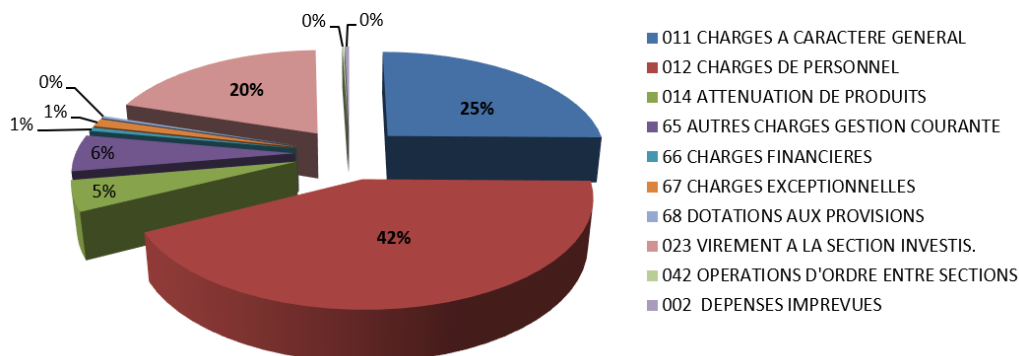
Dans les zones où la sécurité n'impose pas une tonte régulière, nous avons décidé d'en réduire le nombre en vue de préserver la biodiversité, de diminuer les interventions des agents, de réduire les émissions de polluants et d'économiser de l'énergie.

FINANCES

Budget 2021

Nous vous avons présenté en janvier les dépenses et recettes réelles de fonctionnement ainsi que l'investissement pour l'année 2020.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - BUDGET 2021



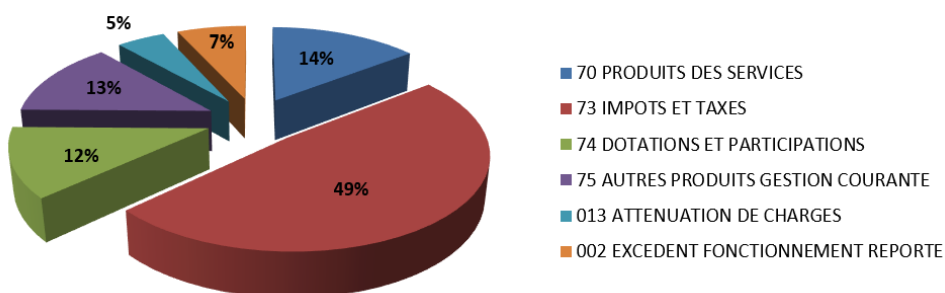
Pour 2021, le budget prévisionnel de fonctionnement de la commune de Lescheraines est de 808 564,53 €. Les dépenses courantes représentent 25 % du budget de fonctionnement, soit environ 203 920 € et les charges de personnel, 42 % soit 342 434 €.

Pour l'année 2021, le conseil municipal a approuvé le maintien des taux d'imposition tout en incluant la réforme fiscale instaurant la disparition du produit de la taxe d'habitation pour les communes.

49 % soit 387 163 € proviennent des impôts et taxes. Les loyers, redevances et autres produits de gestion courante représentent 27 % du budget soit une recette totale de 221 160 €.

En baisse constante, les dotations de l'État représentent 12 % des recettes de fonctionnement.

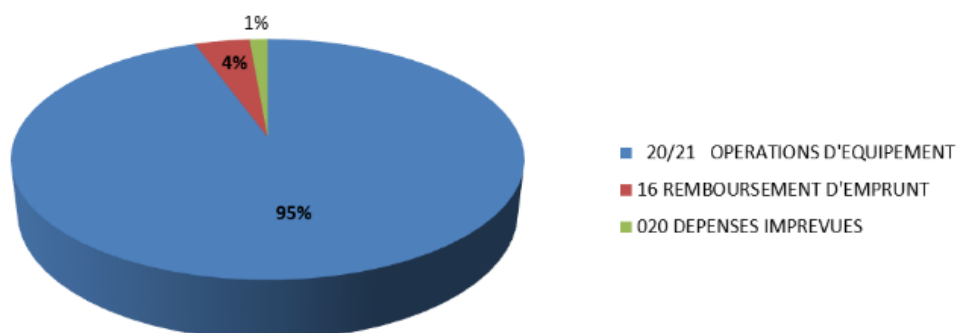
RECETTES DE FONCTIONNEMENT - BUDGET 2021



DEPENSES D'INVESTISSEMENT - BUDGET 2021

Le budget des dépenses d'investissement pour l'année est de 829 660 €.

Le remboursement de l'emprunt représente seulement 4 % du budget, ce qui traduit un très faible taux d'endettement de la commune.



BASE DE LOISIRS - TOURISME

Après une période hivernale froide et neigeuse, le printemps abondamment pluvieux a reverdi notre base de Loisirs. Des travaux ont été réalisés ou sont en cours de finalisation : extension de la terrasse du restaurant, revêtement sol de l'aire d'arrivée du toboggan aquatique et abri pour l'agent d'accueil, poste de refoulement, parking de délestage, promenade confort vers les autres plans d'eau.





Comme chaque été, la baignade sera surveillée tous les jours de 13h à 19h (du 26 juin au 26 août). Une nouvelle activité nautique est proposée par Cachin Wake Park sur le second plan d'eau Sud : structures gonflables (accès payant). Un feu d'artifice sera tiré le 13 juillet au-dessus du plan d'eau.

LES ECHOS

Marchés d'été

- Marché hebdomadaire le mardi matin sur la place des Cantalous
- Marché artisanal estival à la Base de Loisirs, tous les mardis après-midi à partir de 15h (juillet/août) avec une nocturne d'inauguration le 6 juillet et une prolongation en soirée le 13 juillet pour le feu d'artifice.

Le marché des producteurs du dimanche matin au Chef-Lieu n'est pas reconduit.

Centres de vaccination Covid-19

Notre salle polyvalente a accueilli le centre de vaccination chaque vendredi du 2 avril au 4 juin. Initialement réservée aux habitants des Bauges de plus de 75 ans (leur donnant accès au vaccin sans avoir à se déplacer vers les centres en ville), la vaccination a ensuite été ouverte à tous sur les dernières séances. Nous remercions le personnel soignant et les bénévoles qui ont permis la mise en place de ce centre provisoire local et ainsi proposer 779 rendez-vous.



Centre de vaccination assuré par les professionnels de santé des Bauges

Renseignements et prise de rendez-vous auprès des cabinets médicaux et de la pharmacie.

Attaque de loup « Chez Lovat »

Yves Lombard, agriculteur à Lescheraines, a subi le 1^{er} mai 2021 une attaque de loup tuant huit de ses bêtes. Des maires et élus locaux venus des 14 communes du cœur des Bauges se sont rapidement rendus auprès de l'éleveur, en présence de Philippe Gamen (Président de Grand Chambéry et du PNR du massif des Bauges) et d'Albert Darvey (conseiller départemental). Tous lui ont exprimé leur soutien et ont décidé de mener des démarches auprès des pouvoirs publics afin de trouver des solutions adaptées à l'agriculture de moyenne montagne.



(Extrait du Dauphiné Libéré du 03 mai 2021).

Ordures ménagères – Arrêt du porte-à-porte

Depuis le lundi 10 mai, la collecte hebdomadaire des ordures ménagères par Grand Chambéry (porte-à-porte) ne se fait plus. Vous devez obligatoirement les déposer dans un point de collecte. Lescheraines en possède six.



Consignes obligatoires :

- Les **ordures ménagères** doivent être déposées **en sac fermé** pour limiter les nuisances olfactives.
- Les **déchets recyclables** doivent être déposés **en vrac** dans les bacs ou **conteneurs jaunes**.
- Les **encombrants et déchets toxiques ou dangereux** doivent être apportés **en déchetterie**.
- Le **verre** est interdit dans les conteneurs et bacs marron ou jaunes. Des **conteneurs spécifiques** sont prévus.

L'abandon de déchets au sol est strictement interdit.

Nouveau commerce : Sport Bike Tech

Besoin de réviser, entretenir votre vélo ? Eric Achard vient d'ouvrir son atelier dans la zone d'activités de la Madeleine. Vous le connaissez sûrement pour son activité de VTT sur le massif (Bauges Bike Académie). Vous pourrez désormais vous fournir en pièces de rechange, louer des VTT (notamment à assistance électrique) adulte/enfant et réserver une sortie avec un encadrant spécialisé. A vos vélos et bonne découverte de nos routes des Bauges !



Changements de propriétaires de fonds de commerce

Deux changements de fonds de commerces sont à noter : le bureau de tabac et le bar/restaurant/Pub La Grolle. Nous vous présenterons les nouveaux gérants dans une prochaine lettre.

Elections départementales et régionales – 20 et 27 juin 2021 de 8h à 18h



Les électeurs sont convoqués le 20 (1^{er} tour) juin et le 27 juin (second tour) pour le renouvellement des conseils départementaux, des conseils régionaux, de l'assemblée de Corse et des assemblées de Guyane et de Martinique. Les électeurs désigneront :

- leurs **conseillers régionaux** en charge du développement économique, de l'aménagement du territoire, des transports non urbains, dont les trains express régionaux (TER), de la gestion des lycées et de la formation professionnelle.

- leurs **conseillers départementaux** en charge de l'aide sociale dont la protection de l'enfance et le revenu de solidarité active (RSA), des routes départementales, des transports scolaires et de la gestion des collèges.

Trail des Bauges 2021

De retour en 2021, le trail des Bauges organisé par Bauges Ski Nordique se déroulera le dimanche 4 juillet. 3 distances sont proposées : 48 km, 21,5 km et une nouveauté 2021 : 10 km avec peu de dénivelé. Les inscriptions sont ouvertes... et les bénévoles bienvenus !



Rallye des Bauges 2021

L'édition 2021 du rallye des Bauges se déroulera les samedi 9 et dimanche 10 octobre 2021. Le rallye traversera notre commune, notamment les routes départementales D59, D912, et D62a. La portion sur la D62a partant de « Chez Lovat » et se terminant au pont de « Sous Porte » sera fermée à la circulation le samedi de 15h15 à 00h30 et le dimanche de 7h30 à 18h15.



Les reconnaissances auront lieu le dimanche 3 octobre et le vendredi 8 octobre de 8h à 18h.

Bibliothèque



La bibliothèque est ouverte **tous les mercredis de 16 à 18h et tous les samedis de 10h à 12h** (la réservation de créneau n'est plus nécessaire). Contact : bibli.lescheraines@gmail.com ou 04.79.63.23.36 aux jours et horaires d'ouverture.

AGENDA

- Dimanches 20 et 27 juin 2021 de 8h à 18h : élections départementales et régionales – Salle de l'école
- Le mardi matin en juillet et août : marché hebdomadaire – Place des Cantalous
- Le mardi à partir de 15h en juillet et août : marché artisanal – Base de loisirs
- Dimanche 4 juillet : Trail des Bauges
- Mardi 13 juillet : Feu d'artifice – Base de loisirs
- Jeudi 2 septembre : rentrée des classes
- Samedi 25 septembre : AlpsMan Xtrem Triathlon 2021
- Dimanche 26 septembre : foire annuelle

RAPPEL : ADRESSEZ VOUS A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND CHAMBERY ANTENNE DU CHATELARD POUR TOUTES VOS DEMANDES CONCERNANT :

[Les transports scolaires, service des déchets](#) : 04.79.54.81.43

[La déchèterie](#) : 04.79.52.01.71, mardi, mercredi, vendredi et samedi

[L'assainissement non collectif \(SPANC\)](#) : 04.79.54.53.58

[Les services de l'eau et de l'assainissement collectif](#) : 04.79.54.53.56 - Urgence dépannage : 04.79.54.53.59

Mairie de Lescheraines : tel : 04.79.63.32.64 mail : mairie.lescheraines@orange.fr

Horaires d'ouverture : le lundi de 16h à 18h et du mardi au vendredi de 9h à 12h

Les personnes souhaitant avoir des informations complémentaires sur différents sujets concernant la commune peuvent en faire part à la mairie.
Rédaction de la lettre d'information municipale par les membres de la commission communication - Impression réalisée par ALLO COPY Chambéry